



## ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU DES AMAP DE REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le 20 novembre 2021 de 9h30 à 17h aux Montils (41)

### Compte rendu

#### Participant.es

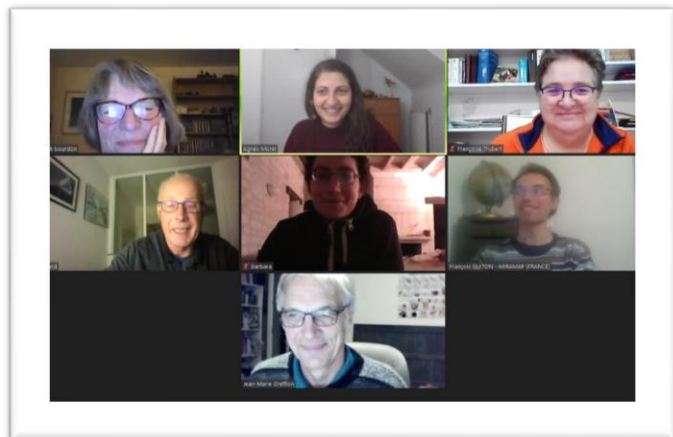
- 📄 [Accès à la liste des participant.es](#)
- 📄 [Accès au reportage sur la journée réalisé par Françoise Trubert de l'AMAP en BIOce](#)

En quelques chiffres : 53 participant.es représentant 20 AMAP et 5 fermes

#### Présentation des organisateurs.ices

Un collectif de « défricheurs.euses » composé de 10 membres :

- Danie ROZIER WEST – AMAP du Pays Fort – 18
- Françoise TRUBERT et Annick BOURDON – AMAP en BIOce 28
- Bernard SCHMITT – AMAP à Bulles – 37
- Barbara LANGLOIS – AMAP Consoude – 37
- Jean-Marie GREFFION – AMAP Mont Demain – 41
- Mylène MYSIORSKA – AMAP du Pays de Lorris – 45
- Clarisse CAZEAUDUMEC et Jean-Yves ERARD – AMAP Terre d'Ardoux 45
- François Guiton – MIRAMAP
- Réunions animées par Agnès MOREL – InPACT Centre



10 réunions ont été organisées depuis 9 mois pour travailler sur les statuts, le plan d'action et la préparation de la journée d'AG constitutive.

#### Présentation du réseau AMAP Île-de-France par deux administrateur.ice Florent Sebban (Paysan) et Maud Granger Rémy (amapienne)

- 📄 [Vidéo de présentation du réseau](#)
- 📄 [Accès au site internet du réseau](#)

##### ▪ Contexte

Le réseau des AMAP-IDF comprend environ 350 à 380 groupes AMAP et 250 fermes (y compris au-delà des limites de l'IDF). Le réseau utilise le vocabulaire « Groupes en AMAP » et « Paysans ».

Il y a **6 salarié.es** : 1 personne chargée de l'administration et des finances et 5 chargé.e.s de mission qui travaillent sur les domaines suivants : l'accompagnement des paysans, l'accompagnement des groupes, l'accessibilité, la communication et le plaidoyer, l'amélioration des pratiques. Mais les missions évoluent en fonction des besoins du moment, et les chargé.e.s de missions peuvent se mobiliser d'une mission à l'autre aussi. Pouvoir disposer de ces salarié.es représente une vraie « force de frappe » !

Dans la région IDF il n'y a pas d'ADEAR ou InPACT forts, mais il y a une organisation similaire centrée sur l'aide à l'installation : [Abiosol](#), qui regroupe le réseau des AMAP IDF, Terres de Liens et Les Champs des Possibles.

## ▪ **Activités**

Le réseau organise des formations recensées dans un [catalogue de formations](#), les thématiques traitées sont diverses :

- citoyennes théoriques : sur la PAC, etc.
- techniques : pour les paysans (installés ou en cours d'installation)
- pour les groupes : sur la création d'AMAP, l'animation, les partenariats, ... « devenir ambassadeur du réseau des AMAP », comment présenter les AMAP au public, répondre aux médias locaux pour témoigner, etc.

Le rôle du réseau sur le **plaidoyer est un rôle d'acteur de la politique régionale**.

En région Centre-Val de Loire, les associations du réseau InPACT porte déjà des activités et sont identifiées par les acteurs politiques. Le réseau des AMAP peut apporter la parole des « mangeur.euses ». L'important est de se coordonner entre acteurs.

Le réseau organise aussi des **voyages d'études** :

- pour les paysans : au Pays Basque, en Belgique, en Suisse, en Bretagne, en Normandie ...cela inspire des idées pratiques, on bénéficie des expériences des autres...
- pour les amapiens ou mixtes : par exemple sur la thématique de la participation citoyenne,

Il existe également un groupe qui traite de la thématique des **paysannes en AMAP**, intitulé [« les Josiennes »](#). Travaux du réseau sur le genre [accessibles ici](#).

## ▪ **Vie du réseau**

Pour que les AMAP se pérennisent, il faut travailler chaque année pour que les adhésions se maintiennent. Les échanges entre les AMAP, les échanges entre AMAP et paysans et les partages d'expériences sont des outils de motivation, de mise en lumière des valeurs.

La **solidarité** ? Par exemple après le gel, il y a eu du travail avec les arboriculteurs... proposition d'un panier à 50 € au lieu de 30 €.

Quelle **aide du réseau aux amap qui ont des problèmes** ? Par exemple lors d'un conflit entre une amap et une ferme il y a mise sur pied d'une cellule de crise du réseau pour aider à la médiation paritaire.

S'il y a bien un dossier récent sur lequel le réseau IDF a été moteur, c'est la question de la crise COVID, pour obtenir les autorisations des préfectures, pour faire du lobbying collectif, pour définir les conditions de livraisons, ... et même pour finir par avoir une réponse du ministère !

## ▪ **Les cotisations**

Pour les groupes en amap il est suggéré d'avoir une cotisation à hauteur de 10 € par amapien dans le groupe.

Pour les paysans il y a un système de forfait (pour ne plus annexer sur le CA de la ferme) avec des fourchettes de 50 €, 100 € ... Mais la question de la cotisation par les fermes (en pratique) reste assez compliquée... Les paysans sont sollicités par de multiples instances / associations auxquelles ils participent... ils ne suivent pas toujours les mails, et relances.

La façon dont les groupes en AMAP financent la cotisation peut varier. Ce sont les AMAP qui décident comment elles le gèrent. Par exemple dans le groupe de Maud sur une cotisation annuelle de 20 €, 10 € sont reversés au réseau. Mais dans certaines AMAP il y a décision d'une somme globale. Sur l'ensemble du réseau le montant moyen de l'adhésion est de l'ordre de 7€/an/amapien.

Le paiement des adhésions en ligne est souvent préféré par les producteurs.ices et les AMAP.

## ▪ **Calcul du « coût de la part de récolte » à la ferme Sapousse**

Florent Sebban nous explique comment est calculé le coût de ses paniers, appelé « **Coût de la part de récolte** ». Ce coût est calculé par le ratio de l'ensemble des charges de la ferme en AMAP par le nombre d'adhérents aux paniers.

Par exemple pour lui ce coût est de 1060 €/an. Il a environ 80.000 € de charges globales (coûts de production salaires, retraites, emprunts, etc.) qu'il divise par le nombre d'adhérents. Ce qui revient à un panier hebdomadaire d'une vingtaine d'euros.

#### ▪ **Gestion des « vraies et fausses » AMAP**

Le réseau IDF a préparé des courriers types avec un argumentaire pour informer, convaincre... la priorité reste au dialogue, à la conviction pour faire évoluer.

François Guiton rappelle que le terme « AMAP » est une marque qui a été déposée par le MIRAMAP. Si quelqu'un utilise improprement le terme dans son activité c'est un acte frauduleux, qui peut aussi mettre en péril l'éthique et les valeurs que nous portons.

La Charte des AMAP n'est pas déposée en tant que telle, mais comme elle se réfère à la marque « AMAP », elle a valeur juridique sur laquelle on peut s'appuyer en cas d'usage abusif et/ou indélicat (par exemple pour une publicité mensongère). Toujours d'abord expliquer, être pédagogue, faire du plaidoyer !

À noter qu'au sein de MIRAMAP il y a une commission d'éthique.

Il faut noter que si un paysan ou une autre structure utilise improprement le vocable d'AMAP cela peut avoir un impact sur les paysans en AMAP, cela peut leur enlever des adhérents. Il nous faut donc être bien vigilants à être encore plus dans l'esprit de la Charte des AMAP, développer les ateliers-rencontres entre paysans et amap pour faire de la pédagogie, mettre en œuvre le sens du projet. L'esprit des AMAP ce n'est pas juste une question de nourriture, mais aussi un lien social. Si nous le vivons comme ça, si nous communiquons bien sur cet aspect, par des reportages, des rencontres, cela donnera plus envie aux gens de nous rejoindre.

### **Plan d'action**

*Le plan d'action a été élaboré sous forme de 4 ateliers thématiques. Sur la base de propositions des organisateurs.ices de la journée, les participants ont pu faire des propositions et échanger sur les actions à mener en réseau dans différentes temporalités. Ce plan d'action est une boussole qui reste adaptable selon les contextes.*

#### ▪ **Communication interne et vie associative**

📄 [CR de l'atelier](#)

#### ▪ **Communication externe**

📄 [CR de l'atelier](#)

#### ▪ **Soutien aux paysan.ne et développement des AMAP**

📄 [CR de l'atelier](#)

#### ▪ **Accessibilité alimentaire / démocratie alimentaire**

📄 [CR de l'atelier](#)

📄 [Accès au plan d'action complet](#)

👉 **Plan d'action adopté à l'unanimité**

### **Statuts**

📄 [Accès aux statuts](#)

👉 **Statuts adoptés à l'unanimité**

### **Election du CA**

👉 **Le CA a été élu à l'unanimité**



De gauche à droite : François Guiton, Sylvain Molac, Danie Rozier, Patricia Hostiou, Bernard Schmitt, Loïc Macé et Barbara Langlois.



Ainsi que celles-ceux absents pour la photo (retour à la ferme ou excusée pour raison de santé), de gauche à droite : Clarisse Cazeaudumec, Michel Galopin, Mélodie Seznec

Nom	Prénom	Mail	AMAP/ferme	Département
Cazeaudumec	Clarisse	cazeaudumec@laposte.net	AMAP Terres d'Ardoux	45
Francart	Thomas	thomas.thomas.francart@gmail.com	AMAP de la Fuye	37
Galopin	Michel	0670703559@orange.fr	Ferme " les champs "	37
Guiton	François	francois.guiton@laposte.net	MIRAMAP	
Hostiou	Patricia	patriciahostiou@gmail.com	AMAP Les Réjouys	28
Langlois	Barbara	barbara_langlois@ymail.com	AMAP Consoude	37
Macé	Loïc	clematite37@gmail.com	AMAP de l'Escotais	37
Molac	Sylvain	fermedelachouette37@gmail.com	Ferme de la Chouette	37
Rozier-West	Danie	rozier.west.danie@gmail.com	AMAP du Pays Fort	18
Schmitt	Bernard	berna.schmitt@gmail.com	AMAP à Bulles	37
Seznec	Mélodie	melodie.seznec@gmail.com	En cours d'installation	41

*Le bureau sera élu lors du 1<sup>er</sup> conseil d'administration*

## Consultation cotisation

Le montant de la cotisation au réseau n'a pas pu être débattu lors de l'AG par manque de temps. Celui-ci ne doit pas être un frein à l'adhésion au réseau. [Participer ici à la consultation pour déterminer le montant de la cotisation 2022 !](#)

## Groupes de travail

4 groupes de travail ont été créés pour faire vivre ce réseau ! Pour rejoindre un groupe, [inscrivez-vous ici](#).

Les groupes de travail sont ouverts à tous.tes les amapien.nes et paysan.nes en AMAP.

### GT soutien aux producteurs.ices et création d'AMAP

Nom Prénom	AMAP	Mail	Dpt
Seznec Mélodie	Ferme des Beauvais	<a href="mailto:melodie.seznec@gmail.com">melodie.seznec@gmail.com</a>	41
Macé Loïc	AMAP de l'Escotais	<a href="mailto:amapdelescotais@gmail.com">amapdelescotais@gmail.com</a>	37
Mysiorska Mylène	AMAPP du Pays de Lorrain	<a href="mailto:mylene.mysiorska@gmail.com">mylene.mysiorska@gmail.com</a>	45

### GT Démocratie alimentaire

Nom Prénom	AMAP	Mail	Dpt
Foiret Christian	Les paniers du Beuvron	<a href="mailto:c.foiret@orange.fr">c.foiret@orange.fr</a>	41
Rozier-West Danie	AMAP du Pays Fort	<a href="mailto:rozier.west.danie@gmail.com">rozier.west.danie@gmail.com</a>	18
Macé Loïc	AMAP de L'escotais	<a href="mailto:amapdelescotais@gmail.com">amapdelescotais@gmail.com</a>	37
Sacré Cécile	AMAP Le Panier du Lys Artannes	<a href="mailto:cecilesacre@free.fr">cecilesacre@free.fr</a>	37

### GT Communication interne

### GT Communication externe

Nom Prénom	AMAP	Mail	Dpt
Trubert Françoise	AMAP en BIOce	<a href="mailto:francoise.trubert@gmail.com">francoise.trubert@gmail.com</a>	28
Guiton François	MIRAMAP	<a href="mailto:francois.guiton@laposte.net">francois.guiton@laposte.net</a>	
Francart Thomas	AMAP de la Fuye	<a href="mailto:thomas.francart@gmail.com">thomas.francart@gmail.com</a>	37
Molac Sylvain	Producteur à la ferme de la chouette	<a href="mailto:fermedelachouette37@gmail.com">fermedelachouette37@gmail.com</a>	37
DE MUYNCK Yan	Amap'tite Terre	<a href="mailto:yan.amap730@gmail.com">yan.amap730@gmail.com</a>	28
Greffion Jean-Marie	AMAP Mont Demain	<a href="mailto:jm.greffion@gmail.com">jm.greffion@gmail.com</a>	41
Clémentine Gaëlle	AMAP des 5+	<a href="mailto:gaelle.clemente@free.fr">gaelle.clemente@free.fr</a>	18



Nom Prénom	AMAP	Mail	Dpt
Trubert Françoise	AMAP en BIOce	<a href="mailto:francoise.trubert@gmail.com">francoise.trubert@gmail.com</a>	28
Hostiou Patricia	Les Réjouys	<a href="mailto:patriciahostiou@gmail.com">patriciahostiou@gmail.com</a>	28
Gasnier Hubert	AMAP du Pays de Lorrain	<a href="mailto:h.gasnier@gmail.com">h.gasnier@gmail.com</a>	45

## Une première action collective pour le réseau : une déclaration de soutien aux éleveurs de volailles

Depuis l'arrêté du 5 novembre, l'ensemble du territoire métropolitain est passé en risque grippe aviaire « élevé ». **Tous les éleveurs et éleveuses sont contraints d'enfermer leurs volailles** alors que l'industrialisation de la filière volailles est pourtant à l'origine de l'ampleur et de la propagation des crises sanitaires précédentes. Les amapien.nes de région Centre-Val de Loire se mobilisent pour soutenir les éleveurs.

"Considérant la nouvelle réglementation grippe aviaire imposée en France sur l'ensemble du territoire métropolitain, qui impose aux éleveurs de renoncer à leur mode d'élevage en plein air, ou cesser leur activité sous la menace des sanctions. Environ 30% des éleveurs vont être acculés à la cessation très prochainement. Considérant la mobilisation conjointe de : la Confédération paysanne, le Modef, Agir pour l'environnement, Sauve qui poule, l'Anafic, Miramap, Bio Consom'acteurs et la FNAB [qui viennent de déposer un recours devant le Conseil d'État](#),

**Nous amapien.nes et paysan.nes, réunis ce samedi 20 novembre 2021 aux Montils (41), pour créer notre réseau régional des AMAP de Centre Val de Loire, nous déclarons pleinement solidaires de nos éleveurs et éleveuses de volailles qui résistent pour conserver leurs élevages plein-air"**

-  [Accès à la déclaration officielle](#)
-  [Accès au recours de la Confédération Paysanne](#)